

Ca y est, je vais en Droit!

Par **Camillou Chou**, le **29/06/2009** à **00:13**

Bonsoir!

Ca y est, le bac est terminé et je n'ai plus à m'inquiéter de ma vie de Lycéenne! J'ai donc quelques petites questions en vrac à poser pour la rentrée de mi-septembre => Je rappelle que je vais en première année de droit à Montpellier.

- 1- Que puis-je faire pendant l'été, qui pourrait se révéler positif pour les études en Facultés de Droit?
- 2- Est-ce mal vu de prendre ses notes sur un ordinateur? Est-ce que le bruit du clavier peut déranger les voisins? to shock, to found or to open Je tape extrêmement vite à l'ordi, et je pensais que cela pourrait être un plus, si les profs vont vite...
- 3- Je vais vivre en Studio à 2 minutes de marche de la Fac. Des conseils pour la vie en solitaire?

Si j'ai d'autres questions, je viendrais les poser ici pour ne pas encombrer le forum. Merciiiiii -
^_^

Par **mathou**, le **29/06/2009** à **02:22**

Bonsoir,

Pour commencer, tu peux jeter un coup d'oeil ici : viewtopic.php?t=10167

Et là : viewtopic.php?t=5562, particulièrement la partie intitulée " à la fac ".

Puis là viewtopic.php?t=8215

Plus largement, pour plein de sujets qui se rapportent à la vie étudiante :
viewtopic.php?t=7542

viewtopic.php?t=8414

viewtopic.php?t=8423

viewtopic.php?t=7458

viewtopic.php?t=6173

viewtopic.php?t=6717

viewtopic.php?t=6042

viewtopic.php?t=9463

viewtopic.php?t=7112

viewtopic.php?t=7163

viewtopic.php?t=4671

Pour ta première question, il n'y a pas grand chose à faire. Tu peux essayer de lire des Que sais-je ? sur le droit si tu veux un avant goût, mais par expérience n'essaie pas de t'avancer avant les cours. D'une part, à un niveau L1 on ne sait pas forcément distinguer le droit positif du droit antérieur, et tu peux voir des choses qui ne seront pas forcément dans les cours. Pour le reste, tu peux lire tout le forum dans les parties Orientation, Méthodologie et Divers,

ça te donnera une idée de ce qu'est la fac 

Pour ta question 2 il faut d'abord que tu regardes s'il y a des prises disponibles ou si ta batterie est bonne. Certaines facs ont couvert les prises parce que tout le monde se branchait dessus. Mais si tu te mets en bout de table en principe ça ne dérange pas... même si dans les premières années j'ai assisté à des crises de colère à cause du bruit. Tu risques aussi de te faire taxer ton cours régulièrement par clef USB.

Pour ta question 3, tu peux consulter les liens cités plus haut concernant l'organisation du travail et la sociabilité des étudiants. Pour le reste, tu as dit que tu vivais déjà seule je crois, donc tu dois maîtriser.

Si tu as d'autres questions, merci de les poser dans le post [ici](#) de la section Orientation

consacré aux futurs étudiants, ça évitera de tout disperser 

:)

Voilà 

Par **Kem**, le **29/06/2009** à **13:51**

Ayé, bravo ^^

Concernant ta question 1 : bha, vois si tu peux trouver un job étudiant en cabinet histoire d'y

mettre les pieds, ça peut être positif. Je suis pour la professionnalisation un maximum

Il y a aussi moult services juridiques dans des secteurs parfois saugrenus.

2 : je suis pour la prise de note à la main. D'abord parce que ça t'oblige à mettre au propre sur l'ordi plus tard, et donc à relire, réfléchir, synthétiser, réécrire, structurer. Une phase d'étude non négligeable. Ensuite, pour avoir la paix par rapport aux taxeurs de cours.

8)

3 : ben vis ta vie

Par **Camillou Chou**, le **29/06/2009** à **22:23**

Woaw! Merci d'avoir pris le temps de me mettre tous ces liens, il y en a effectivement un beau paquet ^^ Je vais feuilleter tout cela ce soir. Merci également pour les réponses aux questions qui m'ont, pour les deux auteurs, tout à fait satisfaites. J'ai également lu quelques sujets sur les ordinateurs, et je vais probablement d'abord tenter sur papier, et ensuite mixer avec l'ordinateur une fois que j'aurais vu comment fonctionne quel prof, etc.

Sur ce, bonne soirée <3

PS : Mathou, tu t'es rappelée que je vivais seule (bon, avec ma petite soeur de temps en temps, certes), ça me fait plaisir!

Par **mathou**, le **29/06/2009** à **22:46**

Ca fait partie de mon rôle me souvenir de tout ce qui touche aux membres du forum, on forme

une communauté

Je crois même qu'on a un sujet qui parle de recettes de cuisine pour étudiants quelque part sur le forum...

Je te laisse potasser tout ça, si tu as des questions après n'hésite pas à les poser (y compris

dans ma section toute neuve sur les nouveaux étudiants hein ? Hein ?

Par **Lala**, le **30/06/2009** à **21:26**

Pour ce qui est de la préparation pendant les vacances, j'ai envie de te dire de... ne rien faire :p Non très franchement, tu as une année difficile qui t'attend et tu vas avoir besoin de forces. Autant t'amuser, te vider la tête, te remettre à neuf pour être solide et vaillante en septembre ! De plus, qu'est-ce que feuilleter des bouquins pourra t'apporter? Tu es novice, tu ne vas donc pas lire des bouquins trop épais (complètement inutiles... d'abord parce que tu finiras par avoir la flemme et c'est bien normal, ensuite parce que tu ne comprendras pas les 3/4 de ce qui y est écrit), tu n'en retiendras pas grand chose non plus et le gain sera vraiment

minime... Non pour moi, sans hésitation, le mieux est de profiter de tes vacances Image not found or type unknown

Pour le 2, attends de voir à la rentrée si beaucoup de gens ont un ordi, s'il y a des prises dans les amphis etc... Je sais que dans ma fac, presque tout le monde a un portable mais ce n'est pas le cas partout. Attends septembre et tu verras bien.

Pour le 3... les amis, y'a que ça de vrai !

Par **Camillou Chou**, le **02/07/2009** à **21:53**

Je vais zieuter tout ça Mathou, même si je suis une grande fan de cuisine et que j'ai une centaine de livres de cuisine ^^ (d'ailleurs je me demande bien où je vais les ranger dans mon studio de 20m carré!).

Et comme me l'a également conseillé Lala, je ne vais pas trop m'inquiéter pour la rentrée! J'ai juste trouvé un p'tit bouquin tout mignon tout bien fait appelé "Comment réussir sa 1ere année de Droit". Il n'était pas cher, donc ce ne sera pas une perte.

Sur ce, chères, je vais me "pieuter" avec élégance, car demain... C'est shopping! Quelques bienveillants de ma famille m'ont glissé quelques papiers rectangulaires sous m oreillers pour avoir réussi mon Bac.

Bye bye! ^^

Par **bulle**, le **06/07/2009** à **23:41**

Salut, je suis une future étudiante en L3 à la fac de droit de Nancy et je me rappelle l'anxiété que j'ai pu avoir avant de rentrer en 1ere année.

Pour ta 1ere question, je te dirais comme certains autres de profiter des 2mois qui te sont offerts pour bien te reposer parce qu'après tu vas avoir beaucoup moins de temps entre les cours et le reste.

En ce qui concerne ta 2eme question, ça dépend des facs (c'est à dire des prises disponibles et de la bonne volonté de tes voisins) et cela dépend du débit du prof (si tu tapes vite c'est l'idéal pour les moulins à paroles que sont certains profs).

Enfin, tu as beaucoup de chance de vivre à côté de ta fac, alors pour ta vie de solitaire je te

conseillerais de ne pas laisser la vaisselle une semaine dans l'évier^^.

Je tiens à rajouter un petit quelque chose: tu disposes déjà d'un atout majeur pour réussir ta 1ere année, le fait que tu aies une bonne orthographe. Sinon je te conseille de bosser tous les jours, d'apprendre par cœur tes cours (parce qu'en 1ere année on ne te demande pas encore beaucoup de réflexion contrairement à la 2eme).

Bonne continuation

Par **Camillou Chou**, le **07/07/2009** à **22:57**

Argh... Faire la vaisselle va relever du défi pour moi!! Je ne l'ai pratiquement jamais faite de

ma vie  Et un lave-vaisselle est bien trop onéreux. Par ailleurs, le ménage va également être un sacré défi!

Sinon, tu dis que mon orthographe correcte va s'avérer être un plus pour la L1... Comment ça, même en Droit il y a des cancre en orthographe? Ah la la, combien de temps ai-je mis avant

d'arrêter de confondre le conditionnel et le futur?  Heureusement que j'arrive à dissenter correctement aujourd'hui. Ta remarque me touche biôcoup =)

Les résultats du Bac viennent de tomber aujourd'hui même : Je suis admise avec mention Très Bien! Wouhou! Par contre je me suis prise une "taulée" en Philosophie, j'ai eu un beau 9/20. Heureusement que je suis en spécialité mathématiques, et que j'ai pu apprendre de mon professeur principal que le correcteur de mon jury est un bel encu** envers les séries S. Même les meilleurs n'ont pas eu plus de 8 ou 9... Alors qu'ils avaient des 18 aux trois Bacs Blancs. Bref ce n'est ni l'endroit, ni le moment.

C'est donc sur ces mots de dégoût... Que dis-je? d'outrage! que je vous laisse. Bonne soirée

à tous 

Par **fan**, le **08/07/2009** à **04:57**

En L2 sur Clermont-Fd, notre prof d'administratif, qui n'est d'autre que le doyen, a vu 80 fautes dans des copies. Ce n'est pas la seule matière touchée par les fautes d'orthographe, aussi, nos profs ont décidé de baisser les notes qui ont la moyenne au-dessous de cette dernière.

En 1985, il y avait à l'école de commerce des copies qui contenaient 40 fautes.

Et, oui ! Vive la lecture globale.

:))

Image not found or type unknown

Par **bulle**, le **08/07/2009** à **09:30**

Pour le ménage tu pourras constater qu'avec un petit appart on fait vite le bazar mais ça se range aussi très vite!

En ce qui concerne ma remarque sur l'orthographe tu as vu juste, il y a énormément de cancre en orthographe. Je me rappelle qu'en 1ere année les profs conseillaient de reprendre le Bescherelle ou d'avoir toujours un dico au moindre doute sur un mot. Mais attention le zéro faute n'est pas exigé, il est clair que lors d'un partiel tu n'as pas toujours le temps de relire 2copies doubles que tu viens d'écrire.

Félicitations pour ta mention très bien, c'est super! Ne t'inquiète pas pour la philo, ça ne t'aidera en rien en droit. Sache tout de même que la 1ere année il te faudra juste un peu de réflexion pour comprendre les cours et surtout il faudra que tu apprennes par cœur tes cours; donc le fait que tu saches dissenter sera également un plus pour plus tard.

Par **Camillou Chou**, le **09/07/2009** à **14:50**

:roll:

80 fautes? Pour une seule feuille double, ça fait pratiquement une faute chaque ligne

Eh ben, c'est à se demander s'ils ne l'avaient pas fait exprès.

Merchi Bulle, ch'est gentiiiiil ! Par ailleurs, tu me rassures sur le fait que la Philosophie n'est

pas réellement importante en Droit. Un petit poids sur le coeur qui s'envole Je me
sens légère, légère depuis le début des vacances... Profitons-en !

Sinon, j'ai une nouvelle question à poser et je profite de ce sujet pour la poster. Je viens d'aller retirer mon dossier d'inscription en L1 à la Faculté de Montpellier, et sur la feuille dite "Déclaration d'examen 2009-2010", il faut choisir les T.D. et U.E. optionnelles pour le deuxième semestre. Hum, hum... Je n'y connais pas grand chose, et je n'aimerais pas trancher entre les divers propositions sans connaissance de cause. Voici les matières proposées (je vous retranscris la feuille comme je peux) :

U.E. OBLIGATOIRES

T.D. Faire 1 choix

? T.D. Droit civil : La Famille / Les personnes

? T.D. Droit civil : Les Biens

[u:32l38w5d]T.D. Faire un choix :[/u:32l38w5d]
? T.D. Institutions de l'Union Européenne
? T.D. Droit constitutionnel de la Ve République

[u:32l38w5d][b:32l38w5d]U.E. OPTIONNELLES[/b:32l38w5d][[/u:32l38w5d]
[u:32l38w5d]2 U.E. optionnelles à choisir :[/u:32l38w5d]
? Economie politique
? Introduction à la Science politique
? Histoire des institutions
? Sciences de l'information, Communication

[u:32l38w5d]Sélectionner 1 T.D. dans l'une des 2 U.E. choisies :[/u:32l38w5d]
? T.D. Economie politique
? T.D. Introduction à la Science politique
? T.D. Histoire des institutions
? T.D. Sciences de l'information, Communication

[u:32l38w5d]2 U.E. optionnelles sans T.D. à choisir :[/u:32l38w5d]
? Histoire des faits économiques et sociaux
? Institutions administratives
? Méthodologie des sciences sociales

Toute explication des matières et avis personnels sont les bienvenus ! En vous remerciant :))

Image not found or type unknown

Par **Morsula**, le **09/07/2009** à **18:50**

Droit civil famille/personne et Droit constitutionnel de la Ve République se sont les "classiques" en première année de droit. J'ai du mal à comprendre qu'on les laisse "au choix" :P

Image not found or type unknown

Bon après au niveau choix... t'as déjà une idée de ce que tu aimerais faire plus tard ? *flemme de lire les précédents messages* Je te déconseille juste l'économie en général si tu es aussi

allergique aux maths 

Par **bulle**, le **10/07/2009** à **10:05**

Je te conseille les mêmes cours que Morsula en td.
Ensuite en ce qui concerne tes UE optionnelles, à Nancy j'ai eu histoire des institutions au

2eme semestre en td. Pour résumer cette matière, je dirais que c'est de l'histoire mêlée à du droit, donc tu abordes l'antiquité, le moyen âge, tous les Henri, Charles etc. Cette matière ne m'a que très peu servie en 2eme année. Elle est surtout utile pour les personnes souhaitant s'orienter vers l'histoire du droit. Je ne connais pas assez les autres matières pour te donner mon avis dessus.

Sinon, je te conseille de regarder un peu les programmes des autres facs pour voir les matières de 1ere année qui y sont les plus enseignées. Personnellement, je n'avais pas le choix des matières de td en 1ere année. Je te laisse un lien pour que tu regardes les matières enseignées en 1ere année à Nancy. Cela pourra te servir d'exemple, de plus pour chaque matière il y a une petite explication du contenu du cours.

<http://fac-droit.univ-nancy2.fr/digital ... 9-2010.pdf>

a+

Par **Morsula**, le **10/07/2009** à **12:32**

Moi j'avais juste le choix au premier semestre entre : histoire des relations internationales / introduction à la criminologie

J'ai pris l'histoire des relations internationales mais le cours est variable selon l'enseignant. Nous c'était assez actuel (et orienté relations internationales) alors qu'un autre enseignant aurait pu faire un véritable cours sur l'histoire.

Et au deuxième entre : introduction au droit comparé / histoire de la vie politique française

J'ai pris l'introduction au droit comparé. Là aussi l'approche est variable selon l'enseignant. Chez nous c'était orienté sur les systèmes politiques alors que dans un manuel que j'ai feuilleté c'était une véritable approche comparatiste sous l'angle purement juridique.

Et c'est à Tours, en L1.

Pour les [color=#0000FF:29fmszfw]institutions administratives[/color:29fmszfw], obligatoire à Tours au deuxième semestre, c'est un cours que j'avais beaucoup aimé avec le droit constitutionnel. C'est pour ceux qui se sentent plus publicistes que privatistes.[/color]

Par **Gab2**, le **10/07/2009** à **13:31**

Bonjour,

Honnêtement, pour les matières, fais selon ton envie. Hormis, Droit civil de la famille et Droit constitutionnel qui sont toujours importants, les autres matières ne sont pas vraiment indispensables. Pour ma part, je me souviens qu'à l'époque (lointaine), j'avais pris économie

politique et sciences politiques. Je m'étais amusé et c'était intéressant mais cela ne m'a rien apporté pour la suite.

A ce titre, j'aurai préféré avoir un bon cours de philo du Droit par exemple. Cela manque. On nous apprend la technique du Droit mais sans savoir à quoi ça sert.. Je trouve ça dommage surtout pour ceux qui se destinent à la recherche ou la magistrature.

Par **mathou**, le **10/07/2009** à **13:56**

:lol:

Les joies des inscriptions administratives et pédagogiques... Image not found or type unknown

[u:2ckuv32r][b:2ckuv32r]U.E. OBLIGATOIRES[/b:2ckuv32r]/[u:2ckuv32r]

[u:2ckuv32r]T.D. Faire 1 choix :[/u:2ckuv32r]

? T.D. Droit civil : La Famille / Les personnes

? T.D. Droit civil : Les Biens

C'est curieux de devoir faire un choix, ce sont deux matières fondamentales en principe. Sur la famille et les personnes, tu étudieras en principe les unions (mariage, pacs, concubinage : conditions de formation, régime, dissolution), la filiation (preuve, contestation) et le droit des incapacités, qui s'appelle à présent le droit des personnes protégées. C'est une matière très lourde et je te conseille de la choisir en TD car elle nécessite un travail plus important que le droit des biens au vu de sa complexité et des réformes des quatre dernières années.

En droit des biens, tu verras surtout une approche de la propriété - une approche, car le cours est complété par celui de droit des sociétés par exemple. Donc : caractères de la propriété, preuve de la propriété, actions concernant la propriété, et toute la panoplie de classification des biens meubles et immeubles, y compris les vaches immeubles par destination, et tout ce qui concerne les démembrements de propriété (usufruit, servitude...). Le cours est plus léger que celui de droit de la famille et jusqu'à aujourd'hui a subi moins de réforme. Ce qui est susceptible de changer d'ailleurs.

[u:2ckuv32r]T.D. Faire un choix :[/u:2ckuv32r]

? T.D. Institutions de l'Union Européenne

? T.D. Droit constitutionnel de la Ve République

Constit' sans hésiter. C'est l'une des matières traditionnelles depuis des décennies. A vrai dire ça me paraît même étrange de laisser le choix à l'étudiant. Et tout aussi étrange qu'il n'y ait que la Vème République et pas les modèles constitutionnels antérieurs ou étrangers, c'est vraiment lacunaire.

[u:2ckuv32r][b:2ckuv32r]U.E. OPTIONNELLES[/b:2ckuv32r]/[u:2ckuv32r]

[u:2ckuv32r]2 U.E. optionnelles à choisir :[/u:2ckuv32r]

? Economie politique

? Introduction à la Science politique

? Histoire des institutions

? Sciences de l'information, Communication

Mes vagues souvenirs d'éco, matière daubesque au possible, concernent la micro et macro économie et une prof qui n'aimait pas les étudiants en droit. Bon, outre le fait qu'on s'est tous pris une méchante note, la matière n'apporte rien. C'est surtout destiné à ceux qui veulent se réorienter au deuxième semestre.

Introduction à la science politique peut être sympa, ça dépendra du prof et de sa vision des choses. En gros, tu peux voir les phénomènes de partis politiques, la démocratie, le vote... Intéressant quand on apprécie la politique

Histoire des institutions : pour moi ça fait partie des matières phares du droit, et c'est souvent une matière fondamentale dans les facs. On y apprend le développement juridique des sociétés française et étrangères depuis l'antiquité, en passant par le Moyen-Âge et les crises des premières Républiques. Avec le cours de constit' hors Vème République, ça permet d'avoir une vue d'ensemble de ce qui a été fait jusqu'à nos jours et d'avoir une bonne culture.

Sciences de l'information doit aussi faire partie des matières de découverte-réorientation. Pourquoi pas, si ça t'intéresse.

[u:2ckuv32r]2 U.E. optionnelles sans T.D. à choisir :[/u:2ckuv32r]

? Histoire des faits économiques et sociaux

? Institutions administratives

? Méthodologie des sciences sociales

Là encore, tout dépendra du prof et du cursus que tu envisages de faire, sachant que les options de première année ne sont pas vraiment juridiques. Je te conseillerais de prendre institutions administratives car ça te permettra de préparer le cours de stratif de deuxième année, et histoire des faits économiques et sociaux si tu t'orientes vers un cursus nécessitant de la culture générale. D'après ce qu'on m'avait dit, méthodologie des sciences sociales consiste à étudier les statistiques et questionnaires sur des populations (sous réserve d'une précision par un autre membre plus au fait que moi).

Gab : effectivement, c'est dommage qu'il n'y ait pas de cours de philosophie ou de théorie du droit. Il a fallu que j'attende le DEA pour en suivre, mais c'était jubilatoire ! Par contre je crois que certaines facs parisiennes proposent le cours dès la licence.

Par **Camillou Chou**, le **11/07/2009** à **22:46**

:shock:

Woaw Image not found J'ai eu plus de réponses que ce à quoi je m'attendais. Mais cela m'a permis Image not found :wink:

de faire mes choix, c'est déjà ça. Merci tout le monde Image not found Spécialement à Mathou qui m'a éclairé sur l'aspect "réorientation" d'économie politique et sciences de l'information.

Cependant, aimant les mathématiques et les sciences en général, je vais tout de même prendre économie politique, au cas où.

J'avais coché TD droit civil : les biens, mais au vu de ce que j'ai pu lire, je pense que je vais modifier ce choix et prendre le TD sur la Famille/les personnes. Ensuite, je choisis droit constitutionnel de la Ve ainsi que l'introduction à la Science politique et le TD associé. Et pour finir, Institution administrative et Méthodologie des sciences sociales.

Je trouve également dommage que l'on demande en L1 de choisir ses matières du deuxième semestre dès l'inscription administrative. On ne sait même pas en quoi consiste les

matières... Heureusement que j'ai un chouette forum où poser ce genre de question.
:wink:

Image not found or type unknown

Par **doui**, le **12/07/2009** à **10:31**

Je ne connais pas la flexibilité de l'administration de la fac de Montpellier, mais en général il est possible de modifier ses choix de matières (surtout les matières sans TD, mais parfois également les matières à TD) jusqu'à une certaine date, après avoir assisté par exemple à tous les cours la première semaine pour faire un choix un peu plus éclairé.

et pareil pour les matières du 2nd semestre.

Par **Gab2**, le **12/07/2009** à **14:22**

[quote:2ohv3jor]Gab : effectivement, c'est dommage qu'il n'y ait pas de cours de philosophie ou de théorie du droit. Il a fallu que j'attende le DEA pour en suivre, mais c'était jubilatoire ! Par contre je crois que certaines facs parisiennes proposent le cours dès la licence.[/quote:2ohv3jor]

Pire, j'ai du attendre d'être en thèse et de me consacrer à la philosophie du Droit, d'une manière tout à fait personnelle! Et effectivement, c'est jubilatoire, je m'éclate...

:shock:

[quote:2ohv3jor]Woaw J'ai eu plus de réponses que ce à quoi je m'attendais. Mais :wink:

cela m'a permis de faire mes choix, c'est déjà ça. Merci tout le monde Spécialement à Mathou qui m'a éclairé sur l'aspect "réorientation" d'économie politique et sciences de l'information. Cependant, aimant les mathématiques et les sciences en général, je vais tout de

même prendre économie politique, au cas où.

J'avais coché TD droit civil : les biens, mais au vu de ce que j'ai pu lire, je pense que je vais modifier ce choix et prendre le TD sur la Famille/les personnes. Ensuite, je choisis droit constitutionnel de la Ve ainsi que l'introduction à la Science politique et le TD associé. Et pour finir, Institution administrative et Méthodologie des sciences sociales. [/quote:2ohv3jor]

J'avais moi aussi un Bac scientifique et pour les mêmes raisons que toi, j'avais pris économie politique! Dieu ce que c'était nul: On t'apprends les bases en micro et macro économie sans aucun approfondissement. Et comme tu n'en feras plus par la suite, cela ne sert à rien.

Pour méthodologie des sciences sociales, c'était absolument nul. En plus, fallait apprendre un Poly. Bref, beaucoup de travail pour rien. On t'apprend les méthodes applicables en sciences sociales: Statistiques, entretien etc. Mais tu n'as aucun cas pratique, ce n'est que de la théorie.

Institutions administratives est bon cours. Cela va t'aider pour le droit administratif ainsi que pour ta culture G et le Droit constitutionnel.

Pour le reste, il est en effet stupide de devoir choisir entre Droit de la famille et droit des biens. Avant, on enseignait le Droit de la famille au premier semestre et le droit des biens au second. Mais, à Montpellier, ils se régalaient de modifier les programmes, cela change chaque année... Et pas toujours pour le meilleur.

Par **Gwen49**, le **12/07/2009 à 22:20**

Tout d'abord, félicitation pour ton bac.

Personnellement, à la fac d'Angers, on a :

°Semestre 1°

[u:2ivaqr53]Fonda[/u:2ivaqr53]
Droit civil (introduction) (+ TD)
Droit Constitutionnel (introduction) (+TD)
Introduction historique au droit (+TD)

[u:2ivaqr53]Autres[/u:2ivaqr53]
Anglais
Institutions juridictionnelles
Science politique (j'ai pas aimé. Entendre parler du vote, du déchainement des émotions ... j'aurai préféré passer)
Economie politique (sans commentaire ... des explications sur la matière auraient été la bienvenue).

°Semestre 2°

[u:2ivaqr53]Fonda[/u:2ivaqr53]

Droit civil des personnes (+TD)
Droit constitutionnel : de 1789 à aujourd'hui (+TD)
Histoire des institutions (+TD)

[u:2ivaqr53]Autres:[/u:2ivaqr53]

Anglais
Institutions administratives
Science politique
Relation internationales.

Mes remarques:

Le droit civil des personnes c'est un gros bloc assez intéressant lorsqu'on aborde le droit en 1ère année (c'est mon avis en quittant tout juste la 1ère année). Mariage, divorce, pacs, capacité et incapacité. Cours très sympathiques.

Le droit constitutionnel est pour moi l'une des matières les plus importantes qui ne devrait pas être sujette à option. Très importante, cela te permettra d'aborder les institutions de la Vème république ainsi que d'élaborer des questions sur des sujets très intéressants.

L'histoire des institutions, c'est intéressant. De la chute de l'empire romain d'occident en 476 à 1789, le cours balaye l'ensemble des institutions française ayant été mises en place. Tu y verras les grands principes telles que les lois fondamentales (pas facile à comprendre au début, mais avec quelques ouvrages, tout devient plus facile), la succession royale et tout ça. Cours en général très intéressant.

La science politique ne m'a personnellement pas du tout intéressé. De une parce qu'on avait un cours de Sociologie politique, et que le cours en lui-même ne m'intéressait pas. Science de l'information à l'air d'être une matière intéressante, à voir de quoi il s'agit réellement.

Economie politique : ne m'a rien apporté. Le prof avait énormément de mal à parler français correctement, ce qui n'aidait pas à la compréhension du cours.

Institutions administratives: intéressant, pour moi c'est l'une des matières qui approche l'administration en douceur. Une bonne introduction pour le droit administratif de deuxième année je pense.

Ensuite: le choix que je te conseillerais:

TD civil : droit de la familles et des personnes
TD droit constitutionnel
TD histoire des institutions
TD sciences de l'information, communication (ou science po si ça te branche)
TD: institutions administratives
Pour le dernier, je ne connais ni l'une ni l'autre des deux matières restantes.

Quant à ta vie étudiante:

-ne pas laisser trainer la vaisselle plus d'une semaine dans le lavabo, c'est insupportable, tant au niveau olfactif que visuel.

- Le ménage est important et c'est pas si long que ça, surtout dans un 20m²
- pense à t'aérer l'esprit de temps en temps. Le travail c'est bien, mais être l'esclave de ses leçons, c'est bof je trouve.
- Les amis c'est important, mais je dirais encore plus la motivation. Avec un moral à 100%, tes notes s'en porteront mieux.
- Suis les cours avec assiduité. La vie étudiante est assez déroutante au départ et te laisse penser que tu peux flâner comme ça.
- Le travail est néanmoins conséquent. Les profs ne sont plus là pour te "poupouner" quand tu travail. Une prise en main est difficile au début, mais on s'y fait.
- Il y a beaucoup d'information à retenir, mais la connaissance de la méthodologie est primordiale et te permettra d'éviter la casse lorsque les sujets ne te seront pas favorables.

Voilà, c'est tout ce que j'ai à dire ^^

Par **doui**, le **13/07/2009** à **00:46**

Les cours d'histoire, sciences po, socio ... peuvent sensiblement varier d'une fac à l'autre et même d'un prof à l'autre dans une même fac. Fie toi en priorité à des témoignages d'étudiants de ta fac.

Pour des cours purement juridique, le programme est à peu près le même partout normalement. Cependant comme Mathou je m'étonne que tu n'aies qu'un seul semestre de droit constitutionnel, et qu'il faille choisir entre droit de la famille et droit des biens. A côté de ça je trouve qu'ils proposent des TD dans des matières pas forcément très pertinentes, mais bon il faut faire avec ce que tu as.

Essaie aussi de prendre la température sur qui note comment. Même s'il ne faut pas toujours se fier à radio couloir et si en théorie il faut choisir les matières selon ses affinités, parfois il vaut mieux éviter certaines matières enseignées par de véritables bouchers ...

Par **Marcus Tullius Cicero**, le **13/07/2009** à **21:32**

Ceux qui ont passé leur bac cette année ont de la chance. J'ai passé mon bac en 2008 et fait un an d'informatique en 2008/2009 et j'ai candidaté à Paris 1. Mais je dois attendre le 11 septembre pour savoir s'ils me prendront. C'est dur d'attendre ^^

Par **Camillou Chou**, le **19/07/2009** à **22:10**

[quote="doui":1zrpjmnw]Je ne connais pas la flexibilité de l'administration de la fac de Montpellier, mais en général il est possible de modifier ses choix de matières (surtout les matières sans TD, mais parfois également les matières à TD) jusqu'à une certaine date, après avoir assisté par exemple à tous les cours la première semaine pour faire un choix un peu plus éclairé.

et pareil pour les matières du 2nd semestre.[/quote:1zrpjmnw]

Aïe aïe aïe ./ Sur les paperasses, il y clairement indiqué que les choix sont "définitifs et ne peuvent être changés en cours d'année". Pas cool, hein? Le pauvre bougre qui se rend compte qu'il s'est planté dans ses choix doit être bien malheureux (et cela doit arriver à plus d'un).

[quote="Gab2":1zrpjmnw]

J'avais moi aussi un Bac scientifique et pour les mêmes raisons que toi, j'avais pris économie politique! Dieu ce que c'était nul: On t'apprends les base en micro et macro économie sans aucun approfondissement. Et comme tu n'en feras plus par la suite, cela ne sert à rien. Pour méthodologie des sciences sociales, c'était absolument nul. En plus, fallait apprendre un Poly. Bref, beaucoup de travail pour rien. On t'apprend les méthodes applicables en sciences sociales: Statistiques, entretien etc. Mais tu n'as aucun cas pratique, ce n'est que de la théorie.

Institutions administratives est bon cours. Cela va t'aider pour le droit administratif ainsi que pour ta culture G et le Droit constitutionnel.

Pour le reste, il est en effet stupide de devoir choisir entre Droit de la famille et droit des biens. Avant, on enseignait le Droit de la famille au premier semestre et le droit des biens au second. Mais, à Montpellier, ils se régalaient de modifier les programmes, cela change chaque année... Et pas toujours pour le meilleur.[/quote:1zrpjmnw]

:wink:

Comme tu es de Montpellier je vais me fier à ton jugement  Je vais tout de même me renseigner par ci par là histoire d'avoir d'autres échos. En fait à la base, je devais aller à la faculté de Droit de Genève, j'avais même reçu les papiers d'autorisation de séjour,

d'acceptation à l'inscription de la fac (sur dossier avec quota ) les dossiers pour un logement... Mais ma mère a fini par dire non =/ Au dernier moment. Le choc.

[quote="Gwen49":1zrpjmnw]Tout d'abord, félicitation pour ton bac.

(...)

-ne pas laisser trainer la vaisselle plus d'une semaine dans le lavabo, c'est insupportable, tant au niveau olfactif que visuel.

-Le ménage est important et c'est pas si long que ça, surtout dans un 20m²

-pense à t'aérer l'esprit de temps en temps. Le travail c'est bien, mais être l'esclave de ses leçons, c'est bof je trouve.

-Les amis c'est important, mais je dirais encore plus la motivation. Avec un moral à 100%, tes notes s'en porteront mieux.

-Suis les cours avec assiduité. La vie étudiante est assez déroutante au départ et te laisse penser que tu peux flâner comme ça.

-Le travail est néanmoins conséquent. Les profs ne sont plus là pour te "poupouner" quand tu travail. Une prise en main est difficile au début, mais on s'y fait.

-Il y a beaucoup d'information à retenir, mais la connaissance de la méthodologie est

primordiale et te permettra d'éviter la casse lorsque les sujets ne te seront pas favorables.

Voilà, c'est tout ce que j'ai à dire ^^[/quote:1zrpjmnw]

:wink:

C'était tout ce que tu avais à dire, mais c'était fort intéressant Image not found or type unknown Je vais tenter de suivre également les conseils indiqués à la fin du message. Mon plus gros problème sera

sans aucun doute celui... De la vaisselle Image not found or type unknown

[quote="doui":1zrpjmnw]Les cours d'histoire, sciences po, socio ... peuvent sensiblement varier d'une fac à l'autre et même d'un prof à l'autre dans une même fac. Fie toi en priorité à des témoignages d'étudiants de ta fac.

Pour des cours purement juridique, le programme est à peu près le même partout normalement. Cependant comme Mathou je m'étonne que tu n'aies qu'un seul semestre de droit constitutionnel, et qu'il faille choisir entre droit de la famille et droit des biens. A côté de ça je trouve qu'ils proposent des TD dans des matières pas forcément très pertinentes, mais bon il faut faire avec ce que tu as.

Essaie aussi de prendre la température sur qui note comment. Même s'il ne faut pas toujours se fier à radio couloir et si en théorie il faut choisir les matières selon ses affinités, parfois il vaut mieux éviter certaines matières enseignées par de véritables bouchers
...[/quote:1zrpjmnw]

Hum... Je prends note du terme "bouchers" ^^ C'est effectivement un critère à ne pas manquer.

Par **doui**, le **20/07/2009** à **02:14**

[quote="Camillou Chou":1g8hknie][quote="doui":1g8hknie]Je ne connais pas la flexibilité de l'administration de la fac de Montpellier, mais en général il est possible de modifier ses choix de matières (surtout les matières sans TD, mais parfois également les matières à TD) jusqu'à une certaine date, après avoir assisté par exemple à tous les cours la première semaine pour faire un choix un peu plus éclairé.

et pareil pour les matières du 2nd semestre.[/quote:1g8hknie]

Aïe aïe aïe ./ Sur les paperasses, il y clairement indiqué que les choix sont "définitifs et ne peuvent être changés en cours d'année". Pas cool, hein? Le pauvre bougre qui se rend compte qu'il s'est planté dans ses choix doit être bien malheureux (et cela doit arriver à plus d'un).

[/quote:1g8hknie]

moué c'est typiquement le genre de règle faite pour être détournée. Bien sûr ils vont pas annoncer que tout le monde peut changer n'importe quelle matière n'importe quand sinon

c'est le défilé, mais à mon avis y a moyen en insistant un peu (par exemple tu peux faire genre t'as eu une véritable révélation pour telle matière, il faut absolument que tu la suives ... enfin t'en robes un peu quoi). Je veux pas non plus t'inciter à la rébellion, autant choisir bien dès le départ, mais si tu savais le nombre de truc soit disant impossible ...

Par **Menehoz**, le **20/07/2009** à **10:45**

Oui en fac ils disent toujours qu'il faut faire telle chose impérativement avant la date X mais en réalité il y'a souvent moyen de s'arranger, c'est juste pour qu'ils puissent s'y retrouver.

Ceci dit évites ce genre de démarche ça t'évitera de stresser et de perdre du temps.

A Grenoble, c'est plus cool, pas de choix de matière en L1, tout est imposé à une option prés.